LE FOLEMBRAYSIEN 2008

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FOLEMBRAY
EDITION N° 8
ANNEE 2008

I.P.N.S.

Folembraysiennes et Folembraysiens,

L'année 2008 vient de se terminer. Cette année fut extrêmement importante pour nous, puisque grâce à vos nombreux suffrages, nous avons de nouveau l'honneur de diriger les affaires de FOLEMBRAY. Nous mesurons la confiance que vous nous accordez et nous vous assurons que nous mettrons tout en œuvre sur ce mandat afin d'être à la hauteur de vos attentes. Notre équipe est composée d'un tiers de nouveaux membres, ce qui nous apporte une vision et une approche nouvelle de la gestion de la commune.

Soucieux de ne pas peser lourdement sur la fiscalité des habitants de FOLEMBRAY, nous établirons, avec la nouvelle équipe, un programme des « grands travaux » dans FOLEMBRAY sur les 5 ans à venir. Cependant, dans un souci de transparence et de franchise, nous vous informons que nous n'entreprendrons pas de grands travaux sur l'année 2009. Nous profiterons de ce "temps mort" pour lancer des opérations plus légères financièrement, que nous réaliserons avec les moyens communaux (qui ne sont pas négligeables) comme la réalisation de trottoirs, amélioration de l'état de notre patrimoine et autres.

La représentativité de FOLEMBRAY dans les instances locales est importante : Nous siégeons à la Communauté de Communes du Val de l'Ailette avec 2 vice présidences ; Nous siégeons au Syndicat Mixte du Pays Chaunois avec une vice présidence ; Nous siégeons à la Commission des Finances du Syndicat Départemental des ordures ménagères, pour les principales. Ces postes sont très importants pour une commune car ce sont des vecteurs de communication de premier choix. La commune de FOLEMBRAY est pressentie comme bourg centre avec COUCY, BLERANCOURT, SAINT GOBAIN dans le cadre d'implantation du territoire du Pays chaunois.

La vie associative de FOLEMBRAY est extrêmement riche grâce au bénévolat, mais nous avions une interrogation concernant le renouvellement des cadres du comité des fêtes et de la survie de celui-ci. Aujourd'hui, cette interrogation n'est plus. En effet, Eric DROUHIN a accepté de prendre la présidence du comité des fêtes et a constitué une équipe motivée. Cette association travaillera en étroite collaboration avec le conseil municipal. Cette relation privilégiée est capitale pour nous et cette association est indispensable pour notre village.

Nous avons bien conscience que la vie d'une commune ne se limite pas à la mise à niveau de ces infrastructures. Nous avons commencé à élargir et enrichir l'offre du CCAS afin de mieux répondre aux besoins sociaux des habitants de FOLEMBRAY. Dans la conjoncture actuelle, le besoin est grand. Cependant, nous ne confondons pas aide et assistanat systématique, l'équipe du CCAS travaille sur dossier.

Les finances de la commune de FOLEMBRAY sont saines et permettent de travailler dans de bonnes conditions. Cependant, nous calerons toujours nos programmes en fonction de notre aptitude à payer, quitte à décaler certains projets quand nous n'avons pas les subventions espérées.

L'année 2009 sur le plan national sera probablement dure, à dire d'expert. Nous mettrons donc tout en œuvre pour ne pas ajouter de charges supplémentaires aux contribuables folembraysiens.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2009, une bonne santé et du bonheur dans votre entourage. Nous espérons modestement pouvoir y contribuer.

L'équipe municipale

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis les dernières élections (16 mars 2008), la liste des Conseillers Municipaux est la suivante :

- **Monsieur Denis CORDIER, Maire.**
- **Monsieur James MEY, 1er Adjoint** est délégué aux travaux et responsable du personnel masculin avec pour suppléant Monsieur Bernard GUYOT.
- **Monsieur Serge DEREUDRE, 2ème Adjoint** est délégué aux finances et aux associations.
- **Monsieur Alain AREZKI, 3ème Adjoint** est délégué à la communication et au patrimoine avec pour suppléant Monsieur Jean GAILLARD.
- **Monsieur Gérald JABLY, 4ème Adjoint** est délégué à la sécurité et au matériel de la commune.

L'équipe de Monsieur le Maire est complétée des Conseillers Municipaux suivants :

- Monsieur Xavier POITOU,
- Monsieur Bernard GUYOT,
- Madame Franciane PETIT,
- Monsieur Christian FOLLI,
- Madame Viviane BONNARD,
- Madame Lucette CLUZEAU,
- Madame Désiriane NOLANT,
- Monsieur Jean GAILLARD.

Le Conseil Municipal élargi est constitué de :

- Madame Nicole BONFILS,
- Monsieur Patrick BONNARD.

L'équipe municipale travaille autant dans la commune qu'à l'extérieur pour bénéficier de subventions et d'aides diverses. Les relations extérieures sont assurées par Monsieur le Maire.

La ***COMMISSION ENVIRONNEMENT*** est constituée de :

- Madame Viviane BONNARD,
- Monsieur Serge DEREUDRE,
- Madame Arlette DEREUDRE,
- Madame Nicole BONFILS,
- Madame Lucette CLUZEAU,
- Madame Marie-Line JABLY,
- Monsieur James MEY,
- Madame Désiriane NOLANT,
- Madame Franciane PETIT.

Elle s'occupe des maisons fleuries, des illuminations, des décorations des rues de la commune en période de Noël...

La ***COMMISSION CCAS*** est constituée de :

- Monsieur Denis CORDIER,
- Madame Lucette CLUZEAU,
- Monsieur James MEY,
- Monsieur Serge DEREUDRE,
- Monsieur Gérald JABLY,
- Madame Franciane PETIT,
- Monsieur Xavier POITOU,
- Madame Viviane BONNARD,
- Madame Désiriane NOLANT,
- Madame Liliane MEY,
- Madame Paulette DUMOUTIER,
- Madame Claudette PIANTINO,
- Madame Nelly HANSSENS,
- Madame Nicole BONFILS,
- Madame Marie-Line JABLY,
- Madame Micheline LEROUX,
- Monsieur Clément EDEL.

Pour prendre rendez-vous avec la vice-présidente, Madame Lucette CLUZEAU, merci de vous présenter en Mairie et de laisser vos coordonnées et les dates auxquelles vous êtes disponible.

La commune de FOLEMBRAY est ***représentée à la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L'AILETTE*** par **3 délégués titulaires** qui sont :

- Madame Franciane PETIT, Vice-présidente chargée du périscolaire et de la petite enfance
- Monsieur Denis CORDIER, Vice-président chargé des finances et des ordures ménagères
- Monsieur Serge DEREUDRE.

et **3 délégués suppléants** qui sont :

- Monsieur Xavier POITOU,
- Monsieur Alain AREZKI,
- Monsieur James MEY.

LES TRAVAUX

TRAVAUX EFFECTUES EN 2008

Les travaux de voirie de l'Avenue Ambroise Croizat qui avaient débuté en octobre 2007 ont pris fin courant mai 2008.

Concernant les eaux pluviales, des travaux ont été effectués dans la rue Guy Moquet et aux Maisons Rouges.

De nombreux travaux de voirie, de réparations de "regards", de restauration de caniveaux ont été effectués tout au long de l'année 2008.

Le personnel de la commune a également créé des WC au Hall d'exposition dans le site du Vivier.

TRAVAUX EN PREVISION POUR 2009

1) Sont à l'étude :

   - Des travaux d'eaux pluviales, d'eaux usées, de réfection des trottoirs et de la chaussée pour la rue des Hautes Avesnes.
   - Des travaux d'eaux pluviales pour la rue Pierre Sémard.

Tous ces travaux sont soumis à plusieurs devis. Un comparatif départagera les différents entrepreneurs.

2) Sont également prévues des remises en état de trottoirs en 2009 ; les devis sont en cours.

3) La mise en conformité du réseau d'eau (3ème tranche qui correspond aux travaux de plomb) est également envisagée.

4) Suite aux nombreux vols commis dans l'enceinte du Vivier, nous sécurisons le service technique en murant les baies vitrées.

BALANCE GENERALE 2008 *

* arrêtée au 31/12/2008.

FONCTIONNEMENT

	PREVISIONS	REALISATIONS	ENGAGEMENTS ET REALISATIONS
DEPENSES	840 160.88	750 231.94	750 231.94
RECETTES	840 160.88	813 260.06	813 260.06
EXCEDENT		63 028.12	63 028.12
DEFICIT			

INVESTISSEMENT

	PREVISIONS	REALISATIONS	ENGAGEMENTS ET REALISATIONS
DEPENSES	1 080 668.00	725 565.49	725 565.49
RECETTES	1 080 667.00	593 551.31	593 551.31
EXCEDENT			
DEFICIT	1.00	132 014.18	132 014.18

RESTE A REALISER EN INVESTISSEMENT

RECETTES :	151 128.99 €
DEPENSES :	132 014.18 €
SOLDE EXCEDENTAIRE :	**+ 19 114.81 €**

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Cette année le bureau de la Commission Environnement a sillonné le village pour pouvoir établir le classement ci-dessous.

Comme tous les ans, les participants ont concouru pour les catégories JARDIN et FACADE. En voici les noms :

Catégorie JARDIN

- M. MILLET
- Mme et M. HARDY
- Mme et M. REDON
- Mme et M. MORGADO
- Mme et M. ADELINE
- Mme VANET Yvonne
- M. LECOMPTE

Catégorie FACADE

- Mme et M. FOLLI
- Mme et M. JANNINAZZI
- Mme GANCARZ Corinne
- M. EDEL
- Mme et M. GREGOIRE
- Mme BOUCHENOT
- Mme GOURAY

La municipalité remercie toutes les personnes qui fleurissent leur habitation et invite tous les Folembraysiens à s'inscrire au concours l'année prochaine. La réinscription n'est pas automatique !!

Nous remercions aussi tous les employés communaux pour l'entretien et l'amélioration du village.

LES ILLUMINATIONS

Cette année, nous avons reconduit le concours des Maisons illuminées.

A notre grande joie, le nombre de participants qui se sont inscrits en Mairie, a été encore plus important que l'année précédente.

Nous citons ci-dessous, les 3 premiers sur le podium :

- M. et Mme PALANDRI
- M. et Mme STRZELECKI
- M. et Mme REYNAERT

} 2eme ex aequo

Et remercions tous les autres participants pour leur implication dans les décorations :

- Melle BOVRISSE
- M. et Mme LEROY
- Pauline, Noémie et Julien PLANE
- Mme STOMBE
- Mme PLANE
- Cédric et Carine DUFOUR
- M. et Mme GRICOURT
- M. et Mme TERRIEN
- M. EDEL
- M. et Mme LAHAYE
- M. et Mme DOMINGO
- M. et Mme FLAMANT
- M. et Mme BAUME
- M. et Mme Dominique DROUHIN
- M. et Mme Eric DROUHIN
- M. et Mme Jean-Jacques DROUHIN
- M. et Mme VAN MESSEM
- M. et Mme CANDOTTO
- M. et Mme Jean GAILLARD
- M. et Mme HIVART
- M. et Mme THIEBAUT
- M. et Mme CLIGNET / LEROY
- M. et Mme THOMAS

Tous les participants ont reçu un présent lors de la remise des prix.

LE MEILLEUR ACCUEIL
VOUS SERA RESERVE AU
SALON AGNES
COUPE HOMME ET ENFANT
ET A VOTRE DOMICILE

06 22 06 41 08

A.T.S.
Aisne Traitement Surface

Decapage
Sablage
Grenaillage
Metallisation
Peinture liquide
Thermolaquage

www.ats-application.com

DAGUE FABRICE
Port 06.60.19.65.17
Zone Le Vivier - 02670 FOLEMBRAY
03.23.52.62.71 03.23.39.59.70
E mail folembray-decapage@hotmail.fr

FETE DES MERES

Le samedi 31 mai, des mamans de FOLEMBRAY se sont réunies à la Mairie pour y célébrer la fête des mères.

Ce fut l'occasion, pour Monsieur le Maire et un adjoint, de féliciter et de remettre la médaille de bronze de la famille française à Madame Sylvie LAVIGNE. Cette dernière était présente avec son époux et ses 4 enfants.

PETIT RAPPEL :

La médaille de bronze de la famille Française est remise aux mamans :

- Qui ont 4 ou 5 enfants dont l'aîné est âgé d'au moins 16 ans

La médaille d'argent de la famille Française est remise aux mamans :

- Qui ont 6 ou 7 enfants dont l'aîné est âgé d'au moins 16 ans

La médaille d'or de la famille Française est remise aux mamans :

- Qui ont 8 enfants ou plus dont l'aîné est âgé d'au moins 16 ans

Cette sympathique cérémonie s'est clôturée avec la remise d'une fleur à toutes les mamans qui s'étaient déplacées et par une potée à l'heureuse maman médaillée.

COIFFURE MARIE-FRANCE
2, rue du cimetière
02670 FOLEMBRAY
tel : 03 23 52 40 90

SARL CSCA CREPEAUX
COUVERTURE
SANITAIRE
CHAUFFAGE
DE L'AISNE
Siège social : 44, rue Bernard Lefèvre - 02670 FOLEMBRAY
Tel. : 03 23 39 67 81 - 03 23 52 47 04
SARL au capital de 25 000 €

KERMESSE DES ECOLES

Comme chaque fin d'année scolaire, les enfants des écoles Gustave Masset et Nelly Fortez ont organisé et ont participé à la fête préparée avec le concours des enseignants.

Cette fête a commencé par un chant qui a regroupé tous les élèves avant de les voir se disperser autour du stade vers les différentes attractions. Pendant ce temps les parents d'élèves assuraient la partie la plus importante de l'après-midi : le casse-croûte !

Les élèves qui quittent l'école de FOLEMBRAY pour entrer au collège se sont vu remettre des dictionnaires afin de les aider dans leur scolarité.

Cette kermesse fut l'occasion pour Monsieur le Maire, Denis CORDIER, de remettre la médaille de la commune à Madame Nelly HANSSENS, directrice des écoles, qui partait en retraite, et de mettre à l'honneur Madame Marie-Thérèse GOMANNE, qui a également assumé cette responsabilité.

R. P. B.
RÉPARATION PARE-BRISE à DOMICILE
(Agréé Spécial : T)
Philippe DUVAL
23 52 18 15
8, rue Jean Jaurès 02670 FOLEMBRAY

Picartophilie
ACHAT-VENTE
Cartes postales anciennes
BROCANTE-DEBARRAS
Sites « Le Vivier »
(ancienne caserne)
02670 Folembray
Gsm : 06.81.92.89.83

GOUTER DES ANCIENS

Cette année, nos aînés se sont à nouveau retrouvés à plus d'une centaine au traditionnel goûter offert par le Conseil Municipal. Les épouses des conseillers et les bénévoles du CCAS ont assuré le service des petits gâteaux, de chocolats, de confiseries et autres petites douceurs qui ont été fortement appréciés.

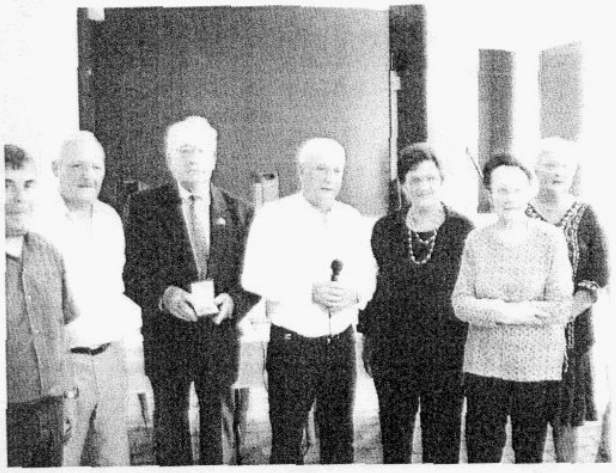

Ces chaleureuses et amicales retrouvailles étaient l'occasion pour Monsieur le Maire et un adjoint, de remettre la médaille d'honneur à Monsieur Robert Leclercq, pour le remercier de toutes les années de bénévolat au service de la vie associative (Société de pêche, USF...).

Ces moments de convivialité partagés ont duré jusqu'à la fin de l'après-midi où quelques présents ont été distribués à chaque invité.

Pour le goûter 2009, vous recevrez une invitation individuelle avec coupon-réponse à retourner en Mairie pour confirmer votre présence.

LE GRAND CERF
Mlle STRUVE Laëtitia
Bar, Brasserie, Pizza, Presse, jeux
☎ : 03 23 52 74 23

Société DAUTREPPE
COMBLES PLAFONDS
06.71.18.66.81
EXTENZO
Plafonds Tendus
03.23.37.00.51
fax. 03.23.37.29.16
n°1, rue du Cimetière
02670 FOLEMBRAY
stedautreppe@wanadoo.fr

TELETHON 2008

Cette année a, de nouveau, été l'occasion de superbes manifestations, les vendredi 5 et samedi 6 décembre 2008, dans notre commune.

Retour en images sur l'émotion suscitée chez les généreux donateurs et la mobilisation des bénévoles qui se sont donnés à fond pour récolter le maximum d'argent pour l'A.F.M.

Malgré les mauvaises conditions climatiques, la mobilisation des écoles et associations Folembraysiennes a permis de réunir la somme de 2 291.67 € pour l'A.F.M.

De nombreuses animations ont rythmé ces journées :

- le marché de Noël,
- le lâcher de ballons,
- l'exposition Claude FRANÇOIS,
- l'exposition voitures anciennes,
- la randonnée VTT,
- le repas dansant du TELETHON,
- le défilé et la course relais,
- la grande chasse au trésor,
- le mini spectacle de danse,
- les matches de foot des poussins et benjamins,
- plus toutes les autres animations.

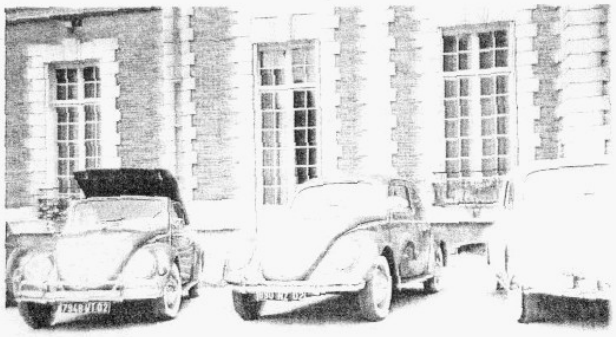

Relais assistantes maternelles

COMMUNAUTE DES COMMUNES VAL de l'AILETTE

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistantes Maternelles est :

- Un lieu de rencontre pour les Assistantes Maternelles et les parents;
- Un lieu d'échanges et d'informations pour la qualité de l'accueil du jeune enfant;
- Il permet d'obtenir des informations sur les différents modes de garde et sur l'embauche d'une Assistante Maternelle;
- Il donne des renseignements sur l'agrément et la formation des Assistantes Maternelles;
- Il informe sur les droits et la réglementation;

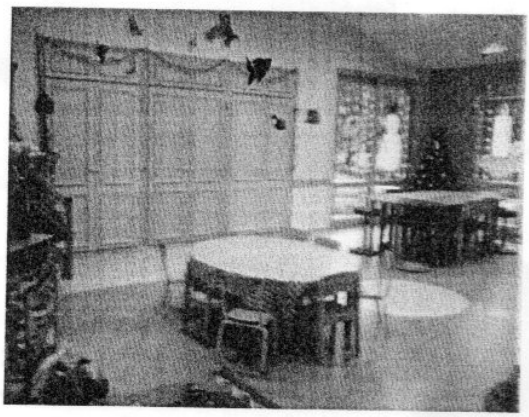

Ouverture :

Du lundi au jeudi
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Permanences téléphoniques :

Les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30

Au 03 23 38 42 00

Les regroupements :

Les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 à Folembray à la maison de la petite enfance

Les permanences administratives

Sur rendez vous.

Le Relais Assistantes Maternelles compte 11 Assistantes Maternelles sur la commune de Folembray avec un taux d'occupation d'environ 95%.

De 2005 à 2007 on compte 63 naissances sur la commune ce qui sous entend un besoin important de garde. On est face à une offre qui ne peut satisfaire la demande.

Il faut savoir que la commune de Folembray compte 3 nouvelles Assistantes Maternelles en 2008 et début 2009 2 nouvelles Assistantes Maternelles vont exercer.

AVIS AUX AMATEURS

Pour toute personne qui souhaite devenir assistant(e) maternel(le) ou qui souhaite obtenir des informations, n'hésitez pas à contacter :

Relais assistantes maternelles
Animatrice Mlle Audrey GRAUMER
Maison de la petite enfance
Site du vivier n°11
48 rue Bernard Lefèvre
02670 FOLEMBRAY
Téléphone : 03.23.38.42.00

FOLEMBRAY 1789 - 1799

Un ordre du roi venait de convoquer les Etats Généraux pour le mois de mai 1789 ; le Tiers Etat s'emparant alors d'une autorité illimitée, s'érige en Assemblée Nationale et jure de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. La révolution était commencée.

La France fut divisée en départements. Le département de l'Aisne, qui garde ses limites, comprit les cinq districts de Laon, Soissons, Saint-Quentin, Vervins et Chauny. Folembray était du ressort de ce dernier. Il y eut en même temps, la suppression des ordres religieux, la création des assignats, la séquestration des biens communaux et des biens de clergé. Dans les campagnes, on menaçait de pillage, on dévastait les forêts et on s'organisait en bandes armées pour résister aux gardes. Les communes de Saint-Gobain, Fresnes et Septvaux firent tant de dégâts qu'on fut obligé de faire venir des dragons et des artilleurs de La Fère avec 4 pièces de canons pour garder la forêt. Monsieur Tronson, syndic de Folembray, dut se plaindre aussi de la conduite des administrés : « Les usagers de notre communauté dévastée de toutes parts, écrit-il, offrent un aspect effrayant de délit ».

Un décret de l'assemblée venait de créer « les maires » dans chaque commune et d'abolir les syndics. C'était la même autorité qui changeait de nom et le dimanche 7 février 1790, les élections faites dans l'église, à l'issue de la messe, donnaient à Monsieur Tronson tous les suffrages. Le premier acte du nouveau Maire fut d'organiser la garde nationale : le 28 juin 1790, le maire donna lecture du décret de l'assemblée constituant la garde nationale. La lecture du décret jeta la consternation et rendit impopulaire le nouveau maire qui céda ses fonctions le 3 novembre 1791 au Sieur Demory.

A la veille du jour où tout un peuple en délire reniera la foi de ses pères et blasphémera le Dieu de son pays, « le dimanche 18 décembre 1791, les habitants du Bois-de-Midi, se réunirent en face de l'église de Folembray et reçurent la bénédiction d'agrégation pastorale » par le curé Driencourt.

La mort du roi fut le signal d'arrestations sans nombre qui jetèrent la consternation. Ainsi, le marquis de Folembray, Philippe d'Orléans, fut arrêté lui-même à Marseille. Lui qui du haut de la tribune des Jacobins, le bonnet rouge sur la tête, avait échangé le nom de ses pères contre celui de Philippe Egalité, lui qui avait voté la mort du roi, son parent, fut accusé d'avoir conspiré contre la République. Dans le même temps, un ordre du district de Chauny fit arrêter le chapelain de la verrerie, Claude Lambin, suspect d'incivisme.

Une société populaire de surveillance venait de se former à Coucy, un nouveau maire à Folembray était en place en la personne de Monsieur Maréchal.

Le nouveau maire mit sous séquestre les ferrements qui devaient servir à la monture de deux cloches soit 36 livres de fer et 8 écrous (anciennes mesures).

Le 7 frimaire fut un jour de grande humiliation pour Folembray. Vers une heure de l'après-midi, le brigadier Cinet arrivait de Chauny avec 6 volontaires afin de piller et de saccager l'église. Augustin Delahégue, par un acte héroïque sauva le crucifix. La statue de Saint Pierre qui se trouvait au portail de l'église fut sauvée par une femme nommée Catherine Lebrun : Elle la cacha en forêt dans les branches d'un chêne qu'on appelle encore « le chêne Saint Pierre ».

Fin de la première partie !!!

LES ASSOCIATIONS

La commune de FOLEMBRAY compte de nombreuses associations aux activités aussi diverses que variées. En voici quelques unes :

L'ASSOCIATION DANCE F.L.B.

L'activité principale de cette association est l'initiation à la danse moderne et aux pompons. C'est Aurélie qui assure la formation.

DANCE F.L.B. est jumelé avec le club des supporters Lensois de Ognes-section Marizelle depuis mars 2004.

L'association participe à toutes les manifestations de notre commune (1er mai, Fête des associations, Téléthon, soirée grillades...) ainsi que dans les communes avoisinantes.

Les répétitions se déroulent tous les samedis de 14 à 16 heures à l'ancienne salle des fêtes de FOLEMBRAY.

Pour tout renseignement, contactez Aurélie **après 17 heures** au : **06 80 92 63 77.**

L'ASSOCIATION FANFARE DE MARCHE MUNICIPALE

L'association a participé en 2008 à toutes les manifestations communales et aux cérémonies officielles des communes alentours :

du 17 février, 29 mars, 27 avril, 8 mai, la fête de la musique le 21 juin, la retraite aux flambeaux du 13 juillet, un voyage au Fort de Villeneuve-Saint-Georges (Sapeurs Pompiers de Paris) le 5 juillet, une cérémonie à Villequier-Aumont le 4 octobre, le Téléthon les 5 et 6 décembre.

Le 25 octobre, Bernard HIVERLET, l'ancien président, a eu le plaisir de remettre à Dominique et Eric DROUHIN la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales afin de les remercier et de les féliciter pour les 37 années passées au sein de la Fanfare de Marche. Cette distinction leur a été décernée par la Ministre de la culture et de la communication Christine ALBANEL.

Le 16 novembre, fête de la Sainte Cécile (fête des musiciens), une messe a été célébrée par l'Abbé BOULANGER et par Monsieur Paul-André GOMANNE. Une gerbe de fleurs a été déposée au cimetière communal en hommage aux musiciens disparus. La cérémonie s'est poursuivie à la salle du Vivier où une distinction a été remise à chaque musicien pour son talent et son assiduité. Monsieur et Madame Jacques DROUHIN ont reçu un cadeau en remerciement des 25 années de dévouement passées à l'encadrement de la Fanfare de Marche Municipale de Folembray.

Les recrutements de nouveaux musiciens se font à partir de 12 ans.

Les cours et les répétitions sont gratuits et ont lieu tous les mardis de 18h30 à 19h30.
Les uniformes et les instruments sont prêtés.

Pour tout renseignement, contacter Eric DROUHIN au **03 23 38 82 77** ou au **06 11 57 50 60.**

SARL D.C.O.
Elagage,abattage,débardage
Débroussaillage,arbres dangereux
Bois de chauffage
Achat de bois

4,Rue des hautes avesnes
02670 FOLEMBRAY

03.23.40.10.39
06.74.44.16.97

F. CARPENTIER

FIOUL
CHARBONS
BUTAGAZ
PRIMAGAZ

Livraison rapide

21, rue de la République - 02700 AMIGNY-ROUY
Tél. 03 23 52 14 29 - Fax 03 23 38 09 23

L'ASSOCIATION DANCE MILLENIUM

Dance Millénium est une association de danse moderne et de gymnastique volontaire. Ce sont Corinne PICOULET et Valérie DUMOUTIER qui s'en occupent.

Les manifestations de 2008 n'ont pas manqué. Ainsi, Dance Millénium a organisé le 26 avril un repas dansant costumé, a participé le 8 juin à la fête des associations, a organisé le 21 juin le spectacle de fin d'année, a fait une démonstration de danse lors de la fête communale, a participé à une démonstration de stepp au Lycée Jean Macé pour le Téléthon le 5 décembre et a participé le 6 décembre au Téléthon de Folembray.

Le spectacle de fin d'année 2009 aura lieu le 27 juin.

Pour tout renseignement, contacter Madame Corinne PICOULET au **06 08 22 63 29.**

S.E.F.C.
SARL Exploitation Forestière de CHAMPS
29 Rue Jean Jaurès
02670 FOLEMBRAY
M PALANDRI
Achat de bois sur pied
Vente de bois de chauffage
Téléphone : 03 23 38 83 39
Télécopie : 03 23 52 46 70
Portable : 06 81 52 48 44
E-MAIL : forestiere.champ@wanadoo.fr

ALAIN TOFFIN
GARAGE
- Tolerie
- peinture
- Passage au Marbre
- Parc-Brise
- Mécanique
TOUTES MARQUES

L'ASSOCIATION FOLEMBRAYSIENNE DE TENNIS DU VIVIER

Cette association est présidée par Monsieur Serge COURCY. Elle initie les jeunes et moins jeunes au tennis et permet aux confirmés de participer à des concours.

Le 8 juin 2008, lors de la fête des associations, l'Association Folembraysienne de Tennis du Vivier a pris en charge la buvette située sur le site de la brocante.

Le 28 juillet, l'association a organisé le traditionnel concours de boules en bois au Bois de Midi. 12 équipes de 3 joueurs se sont disputé le challenge Claude VILLERS qui a été remporté par Madame Geneviève VEILLON, Monsieur Olivier LEGROS et Monsieur Fabrice PIERRET.
Madame VEILLON s'est vue décerner une coupe pour la première femme ; Valentin QUARRE a reçu une coupe pour le premier enfant et Monsieur Alfred TARAMINY, dit Doudou, a reçu la coupe du plus ancien joueur peu de temps avant de nous quitter.

Pour tout renseignement, contactez Hélène COOREVITS **après 18 heures** au **03 23 52 49 37.**

L'ASSOCIATION SOCIETE DE PECHE

L'association a changé de président en fin d'année. Désormais, c'est Monsieur Vincent PALANDRI qui assure cette fonction.

Pour l'année 2008, l'association a procédé à de nombreux lâchers de truites, a organisé plusieurs concours de pêche au Vivier ou au Parc Roger Viges ou encore au Canal. Elle a participé à la fête des associations, a organisé un loto ainsi qu'un concours amical des adhérents à la société de pêche.

Pour 2009, une brocante et de nombreux concours de pêche sont prévus.

Pour tout renseignement, contacter le Café Le Grand Cerf au **03 23 52 74 23.**

cohesis

SINCOPLAS

Moulage de Pièces en Matières Plastiques
Par injection Mono-matière, Bi-matière
Bi-couleur, surmoulage
Compression

Département Parfumerie et Cosmétique
Département Industrie
Département PLV (présentoir publicitaire)

Décoration par :
Marquage à chaud, Sérigraphie, Tampographie
Vernis, Métallisation, Peinture, Galvanisation

Tous types d'assemblages

Usine : 1, rue des Hautes Avesnes 02670 FOLEMBRAY
Tél : 03 23 52 74 39 - Fax : 03 23 52 43 44
e-mail : folembray@sincoplas.fr

Siège Social : 57, rue Henri Litolff - 92270 BOIS-COLOMBES
Tél : 01 47 82 66 41 - Fax : 01 47 82 36 67
e-mail : bois-colombes@sincoplas.fr

L'AMICALE A.C.P.G. - C.A.T.M.

L'association des Anciens Combattants et des Prisonniers de Guerre et des Combattants Algérie Tunisie Maroc a pour but d'entretenir des liens de camaraderie, d'union et d'entraide du monde combattant.

Ainsi, cette association est présente lors de toutes les cérémonies de célébrations et de commémorations officielles.

Les manifestations qui ont été organisées pour l'année 2008 sont :

- La galette des rois le 12 janvier,
- Un repas spectacle le 14 février,
- Un banquet le 27 avril,
- Un séjour en Tarentaise du 7 au 12 juillet,
- Une sortie parisienne le 20 septembre.

Pour l'année 2009, les manifestations prévues sont :

- Galette des rois le 17 janvier,
- Une sortie cabaret fin février,
- Un banquet le 29 mars,
- Un séjour au Pays Basque du 2 au 8 août,
- Une sortie d'automne en septembre.

Pour tout renseignement, contacter soit Monsieur Jean GAILLARD, le président, **à partir de 18 heures** au **03 23 52 75 74,** soit Monsieur Pierre GIRAUDEAU, le secrétaire-trésorier au **03 23 52 43 08.**

Théo Santus, de la graine de champion

Théo avait tout juste 7 ans et demi quand il a remporté, le 18 mai à Soissons, le titre de champion de Picardie de cyclisme dans la catégorie des poussins. Il fait partie du club UVPA d'Anizy-Pinon dans lequel son papa est éducateur sportif, un papa qui fut aussi cycliste de très bon niveau (2 fois champion de l'Aisne, 1 fois champion de Picardie...). Et comme bon sang ne saurait mentir, le petit frère semble vouloir suivre l'exemple de son grand frère. Le 20 septembre, lors de la rencontre des écoles de cyclisme à Folembray, tous deux ont remporté la course dans leur catégorie. Depuis octobre 2008, Théo court dans la catégorie pupilles 1.

Nous souhaitons un long parcours sportif à ces deux jeunes garçons.

La famille Santus à l'issue de la course des écoles de cyclisme le 20 septembre 2008 à Folembray.

L'ASSOCIATION TEAM L H RACING

Après 4 ans d'absence des compétitions, Monsieur Ludovic HANON a retrouvé les podiums grâce à sa 2eme place au classement général de la Michelin Power Cup.

La saison 2008 fut difficile car le pilote s'était blessé quelques jours avant la finale.

Ce jeune homme est toujours en recherche de sponsors et de mécènes. Vous pouvez le contacter au :

06 22 99 59 48.

Société E. D. C.

CHAUFFAGE – PLOMBERIE – ELECTRICITE –
MAÇONNERIE – CARRELAGE
Didier SZALEK
Le Vivier
02670 FOLEMBRAY
☎ : 03 23 39 70 70
: 06 89 39 88 33

Musique et Arts pour tous

BAR – TABAC – LOTO
– JEUX – PRESSE
LA THEVENOTTE
Café Laurent VIGES
(face à la Mairie)
2, rue Marcel Maillard
02670 FOLEMBRAY
☎ : 03 23 52 74 19

L'ASSOCIATION COMITE DES FETES

Votre nouveau Comité des fêtes vous présente ses vœux pour 2009 ! Une année remplie de joie et de bonheur !

Nous sommes tous prêts à œuvrer pour vous.

Vos idées nous intéressent, les personnes voulant nous rejoindre seront accueillies chaleureusement.

Alors on vous attend et tous ensemble, nous ferons de notre commune un arrêt touristique agréable.

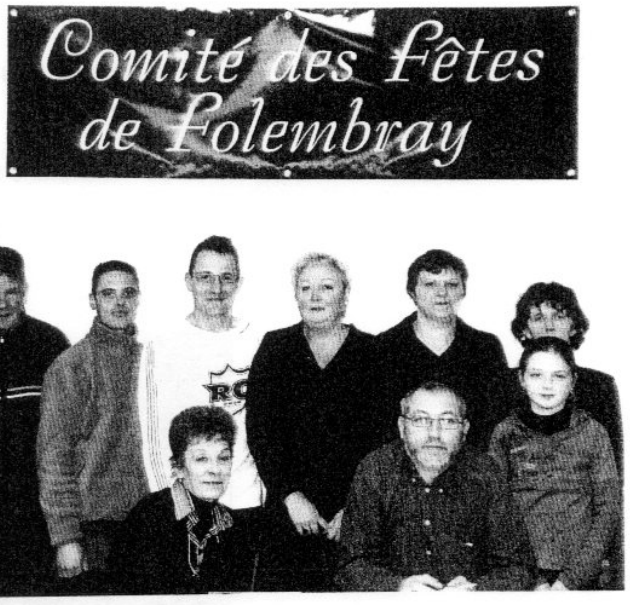

Notre programme pour l'année 2009 :

- Loto,
- Bal des Miss et Mister, des Mini Miss et Mini Mister,
- Feux de la Saint Jean,
- Défilé du 1er mai,
- Retrait aux flambeaux le 13 juillet,
- Fête patronale de FOLEMBRAY,
- Animations diverses.

WWW.ARLEQUIN02.COM
L'Arlequin Tout pour faire la fête
Le site le Vivier
02670 FOLEMBRAY
Tél : 03.23.52.15.39

Cathy-Flore
Toutes Compositions Florales
Articles Funéraires
Graines
29, rue B. Lefèvre - 02670 FOLEMBRAY
Tél. 03 23 52 44 85

LES ASSOCIATIONS EN FETE

Créée pour la première fois à FOLEMBRAY en 2000, la fête des associations du 8 juin a réuni cette année 7 associations :

- Le Judo Club
- Le Tennis Club
- L'Union Sportive de Folembray
- L'Association des Parents d'Elèves de Folembray
- La Pêche
- Dance Millenium
- Dance FLB.

De nombreuses animations ont ponctué la journée du 11 juin 2008 comme :

- Une brocante
- Des jeux pour les petits et plus grands
- Le concours de pêche
- Le concours de pétanque
- L'orgue de Barbarie assurait l'animation musicale de la brocante
- 3 groupes de rock ont défilé sur le podium :
  - KOMA de FOLEMBRAY
  - BORING BLUES de Saint-Gobain
  - BAX de Soissons

ont fini d'animer cette journée ensoleillée.

Les bénéfices de cette journée ont permis aux associations de FOLEMBRAY d'acheter :

- 1 congélateur
- 1 gaufrier
- 1 crêpière
- 1 appareil à Croque- Monsieur
- 1 percolateur

Le coordinateur de la commune tient à remercier tous les bénévoles des associations participantes.

PLANNING DES MANIFESTATIONS 2009

Nous vous proposons de réserver ces dates pour participer aux rendez-vous fixés par les associations de la commune :

FEVRIER :
Le ***samedi 21*** : Loto organisé par le Comité des fêtes

MARS :
Le ***samedi 21*** : Repas du Comité des fêtes + élection Miss et Mister de FOLEMBRAY
Le ***samedi 28*** : Soirée privée organisée par l'USF
Le ***dimanche 29*** : Concours inter sociétaire organisé par le Club de Pétanque

AVRIL :
Le ***dimanche 5*** : Brocante organisée par le Club de Judo
Le ***samedi 18*** : Loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves

MAI :
Du vendredi 1er mai au dimanche 3: Défilé de chars + Bal + Fête foraine
Le ***dimanche 17*** : Concours officiel organisé par le Club de Pétanque
Le ***samedi 23*** : Concert à l'Eglise
Le ***samedi 23*** : repas dansant organisé par le Club Dance Millenium

JUIN :
Le ***samedi 13 juin*** : Concours officiel organisé par le Club de Pétanque
Le ***samedi 20*** : Spectacle de fin d'année Dance Millenium + Feu de la Saint Jean + Bal + Grillades
Le ***vendredi 26*** : Concours en semi-nocturne organisé par le Club de Pétanque
Le ***dimanche 28*** : Brocante au Vivier organisée par le Club de Pétanque

JUILLET :
Le ***dimanche 5*** : Course cycliste dans le bas du village
Le ***dimanche 5*** : Brocante organisée par l'association de Chasse sur la place verte
Le ***lundi 13*** : Barbecue organisé par le Club de danse FLB au Vivier
Le ***lundi 13 soir*** : Retraite aux flambeaux + Bal
Le ***samedi 18*** : Concours officiel organisé par le Club de Pétanque + Bal
Le ***samedi 25*** : Course cycliste pour la Fête patronale + Feu d'artifice + Bal + Fête foraine
Le ***dimanche 26*** : Fête foraine
Le ***lundi 27*** : Fête Patronale + Concours de boules en bois

AOUT :
Le ***vendredi 14*** : Concours officiel organisé par le Club de Pétanque
Le ***dimanche 23*** : Tournoi de football organisé par l'USF

OCTOBRE :
Le ***samedi 10*** : Loto organisé par le Club de football de FOLEMBRAY

NOVEMBRE :
Le ***dimanche 22*** : Repas de la Sainte Cécile organisé par la Fanfare de marche

DECEMBRE :
Le ***4, 5 et 6***: TELETHON

LE MINI BUS ET L'ACTION SOCIALE

Il est des discours qui racontent qu'une association peut « coûter » à la collectivité... l'histoire qui suit démontre le contraire !!! L'Union Sportive de Folembray a très souvent été au cœur de discussions ayant sujet le coût des infrastructures du stade municipal.

Il est important, une fois de plus, de préciser que le stade municipal est à la disposition de toutes associations à caractère sportif. Il se trouve que l'USF est l'utilisateur principal des infrastructures municipales et nous devons souligner que cette association veille au maintien du bon état de ces équipements. Par ailleurs, l'action de l'USF au profit des jeunes de notre commune est une action sociale à part entière réalisée par une équipe de bénévoles.

Cette équipe, dernièrement, a réussi à acquérir, avec de très bonnes conditions, un véhicule de type mini bus pour assurer les déplacements du club. Celles-ci sont remarquables en financement car elles ne font pas appel à un quelconque financement municipal.

Ce véhicule est occupé essentiellement le weekend et le bureau de l'USF a proposé à la commune de mettre à disposition de l'action sociale municipale ce véhicule lorsqu'il n'est pas utilisé pour leurs propres besoins.

La municipalité a immédiatement accepté cette offre et nous pouvons d'ores et déjà annoncer que plusieurs services et/ou circuits vont être mis en place très prochainement.

Nous sommes donc très heureux de constater que le milieu associatif, extrêmement impliqué dans l'action sociale peut apporter une forme d'action sociale très originale. L'équipe municipale souligne et remercie cette initiative issue « du monde du bénévolat ».

Si vous avez des suggestions ou si vous êtes intéressé par d'éventuels transports contactez le secrétariat de Mairie au 03 23 52 74 16.

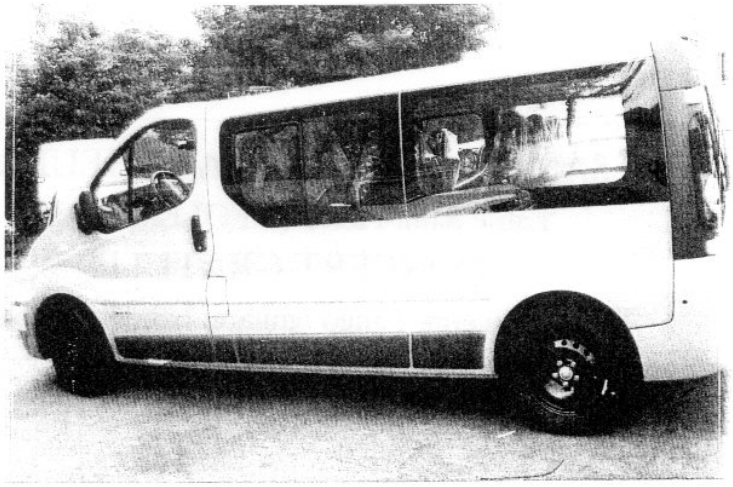

VILLAGES EN MUSIQUE

Le samedi 7 juin de l'année passée, a été organisé dans l'église Saint-Pierre de FOLEMBRAY, un concert qui a rassemblé un public d'environ 150 personnes. Ceci, dans le cadre du 2eme festival "Villages en musique".

En première partie de ce concert gratuit, l'auditoire a apprécié le DUO MYSTAIR, composé de Christine Delahaye au piano et d'Alain Rebichon à la trompette, qui ont interprété des Fantaisies et des Polka 1900.

Ce duo de renommée internationale a été suivi en deuxième partie par L'ENSEMBLE DEPARTEMENTAL DE GUITARES DE L'AISNE placé sous la direction de Frédéric Bernard. Celui-ci est composé d'une trentaine de guitaristes dont le plus jeune de tous est âgé de 8 ans !

De nouvelles festivités sont prévues pour 2009 :

SAMEDI 23 MAI 2009 A 21 HEURES

Eglise Saint-Pierre de FOLEMBRAY

CONCERT GRATUIT

TRIO Couleurs Tango (guitare, bandéon et basse)

PROFESSIONS DE FOI

Alexis, Lucas, Yann, Thomas K, Florian, Aurélien, Thomas T et Jonathan de la paroisse Saint-Momble en Chaunois ont fait leur profession de foi le dimanche 22 juin dans l'église Saint-Pierre de Folembray.

La cérémonie religieuse a été célébrée par le diacre Xavier Bazin.

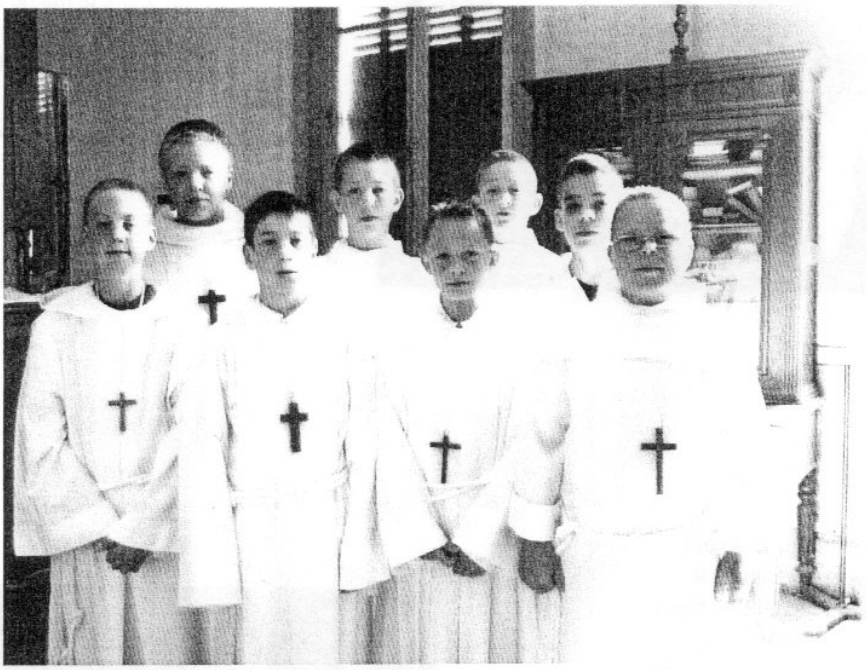

Cyrille
DUMOUTIER
Ferronnerie - Serrurerie
Plomberie - Sanitaire - Tuyauterie
28 bis Rue Henri Leguay
02670 FOLEMBRAY
Tél: 06 22 42 72 65
Fax: 03 23 52 74 47

Peinture - Décoration
Revêtements de sols
Trompe l'Œil
Lettres Peintes
Christian FOLLI
12, rue Henri Leguay
02670 FOLEMBRAY
Tél. 03 23 52 74 21
03 23 52 32 81

NOËL A FOLEMBRAY

Toutes les classes des écoles maternelle Nelly Fortez et élémentaire Gustave Masset sont venues à tour de rôle à la mairie à la rencontre du Père Noël. Celui-ci a remis à chacun un cadeau et un sachet de chocolats.

Après avoir rendu visite aux écoliers de la commune, le Père Noël est revenu en mairie pour gâter les enfants du personnel et remettre à tous les employés communaux leur colis de fin d'année.

INFOS UTILES

POUR BENEFICIER DU COLIS DES PERSONNES AGEES

Vous recevrez un colis de Noël offert par la commune de FOLEMBRAY, si :

- Vous êtes installé depuis plus d'un an dans la commune,
- Vous vous faites connaître à la Mairie dès vos 65 ans si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales.

Pour les veuves, les colis sont distribués à partir de 60 ans.

POUR LES NAISSANCES

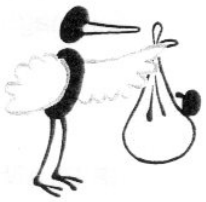

Pour que le nom de votre enfant apparaisse sur la page ETAT CIVIL du bulletin municipal de l'année, **les parents doivent se présenter avec le livret de famille complété en Mairie** :

- Si leur enfant est né hors mariage
- Et qu'ils ont fait une reconnaissance anticipée en Mairie

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens de 16 ans révolus (garçons et filles) doivent se présenter à la Mairie pour se faire recenser.

Ils signent des documents qui leur sont remis après signature par un adjoint ou Monsieur le Maire.

Ils doivent venir les chercher environ 2 jours après leur recensement

QUAND ON ARRIVE DANS UNE COMMUNE

En tant que nouvel habitant, vous devez vous présenter en Mairie avec votre livret de famille afin de vous faire connaître et pour que le personnel puisse vous communiquer les informations utiles sur la commune, comme les jours de passage des déchets triés...

AU JARDIN AUSSI IL Y A DES REGLES

Il existe un règlement départemental auquel tout un chacun est tenu de se tenir. En voici les principaux principes :

JE TONDS

La plupart des communes prévoient un règlement contre les nuisances sonores dues à l'utilisation des outils de jardinage bruyants.

Les horaires pendant le week-end sont :

- **Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Le dimanche de 10 h à 12h**

Le non respect de ces horaires peut entraîner **une amende de 38 €** en plus des dommages et intérêts et la confiscation du matériel.

JE PLANTE DES ARBRES

Il est interdit de planter à moins de 50 cm du mur de la propriété du voisin. Les arbres ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur.

Si au-delà d'une plantation à 2 mètres de distance du mur du voisin la hauteur n'est plus réglementée, il ne faut pas pour autant priver de l'exposition au soleil la maison mitoyenne.

JE BRULE DES FEUILLES MORTES (règlement départemental)

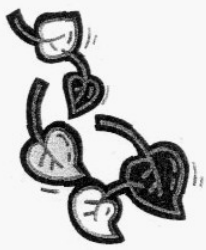

Une certaine tolérance est admise tant qu'il n'y a pas de gêne du voisinage. Vous devez toutefois rester à côté du feu jusqu'à ce que celui-ci soit totalement éteint.

BRULER LES DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE EST INTERDIT.

Le non respect de ce règlement peut entraîner **une amende de 38 €.**

VIE COMMUNALE

Nous remercions les propriétaires de chiens de respecter le bien-être de la population en ramassant leurs déjections.

Comme chacun le sait, en cas de neige ou de gel, chaque riverain a obligation de nettoyer ses abords (trottoirs, caniveaux) afin de faciliter les déplacements des habitants dans la commune.

Nous remercions les courageux bénévoles qui nettoient les pas de portes des voisins trop âgés ou trop faibles pour le faire eux-mêmes.

HORAIRES MAIRIE

La Mairie est ouverte du **lundi au vendredi**

De 9 heures à 12 heures

De 13 heures 30 à 17 heures 30

☎ : 03 23 52 74 16

PERMANENCES EN MAIRIE

L'**AMSAM** :	le mardi de 11 heures à 12 heures
La **SECURITE SOCIALE** :	le jeudi de 9 heures 30 à 11 heures 15
L'**ASSISTANTE SOCIALE** :	le jeudi de 14 heures à 16 heures
Le **PODOLOGUE** :	1 fois tous les 2 mois. Appelez la Mairie pour connaître les dates : 03 23 52 74 16

TopGarage

Garage FREREBEAU
Denis Réparations toutes marques
Mécanique Tôlerie

33 Rue Bernard Lefèvre tél : 03.23.52.74.28
02670 FOLEMBRAY fax : 03.23.52.07.44

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

MEDECIN GENERALISTE :	Monsieur Joseph HAGE	03 23 52 74 32
KINESITHERAPEUTE :	Monsieur Jean-Pierre ORTIZ	03 23 52 00 81
INFIRMIERS :	Messieurs Patrick GUILBERT et Flavien CLOUET	03 23 57 50 69
INFIRMIERES :	Mesdames Isabelle GUYARD et Corinne COMMARTEAU/MARFAUX	03 23 52 41 30 03 23 57 09 61
POMPIERS :		**18**
SMUR :	**URGENCES VITALES**	**15**
GENDARMERIE :		**17**
PHARMACIE :	Madame Odile THOMAS	03 23 52 74 17
AMBULANCES 2000 :	Monsieur David TRIBOULLOIS	03 23 52 16 16
ORTHOPHONISTE :	Monsieur Patrick LAMENDIN	03 23 52 48 64
PRESBYTERE :		03 23 52 02 97

HORAIRES DECHETERIE

	Lundi	Mercredi	Vendredi	samedi
Du 1er avril au 31 octobre	14 h à 18 h	14 h à 18 h	14 h à 18 h	10 h à 12 h et 14 h à 18 h
Du 1er novembre au 31 mars	14 h à 17 h	14 h à 17 h	FERME	10 h à 12 h et 14 h à 18 h

Si besoin, vous pouvez appeler le 03 23 52 37 40

HORAIRES DE CAR

FOLEMBRAY – CHAUNY

	L M Me J V	S	Me S	L à S
Pont de la Flemme	06 : 25	06 : 28	12 : 48	19 :01
Café Le Grand Cerf	06 : 27	06 : 30	13 : 06	19 : 02

FOLEMBRAY – SOISSONS

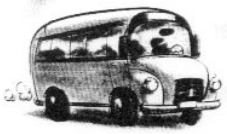

	L M Me J V	S	Me S	L à S
Pont de la Flemme	06 : 58	07 : 08	13 : 30	19 : 36
Café Le Grand Cerf	07 : 00	07 : 09	13 : 31	19 : 38

ETAT CIVIL
DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008

MARIAGES

MIETTON Sébastien Roger Gilbert et CARON Céline Thérèse Annick	28 juin 2008
BERNARD Patrice André et LETOFFE Sandrine Marcelle Nicole Carole	12 juillet 2008
LECLERCQ Laurent Auguste et DEUDON Rose-Marie	19 juillet 2008
PLESSIS Bruno André et GUILBERT Marcelline	1er août 2008

FELICITATIONS aux jeunes époux

NAISSANCES

PIERRET-GAUDET Irène Juliette Sixtine	10 février 2008
SELLIER Shana Chantal Raymonde	10 février 2008
LARZILLIERE-POULAIN Léa Sonia Patricia	18 février 2008
KERRIOU Enzo Jean-Louis Serge	28 mars 2008
GEOFFROY-EMPEREUR Enéa	1er avril 2008
QUONIOU Anne-Juliette Cécile Claudine	8 avril 2008
JULIEN Noémie Marie-Joseph Danielle	20 avril 2008
MORGADO Nino Yanis Charles	25 avril 2008
DE ALMEIDA Océane	30 mai 2008
VIGNERON Timéo Stéphane Kléber	11 juin 2008
TOURY Donovan Stanislas Mickaël	13 juin 2008
BASSO Teddy Robert Ernest	17 juillet 2008
FOSSIER Nathaël Jean-Claude Francis	28 juillet 2008
TRUFFET Gaultier Sébastien Gérard Anthony	16 août 2008
BOUDIN Nathan	4 septembre 2008
HUTEK Lena Lana Marysol	23 septembre 2008
SERRE-PLANE Jules Pierre Louis	10 novembre 2008
DENIS Emilie Charlotte Juliette	3 décembre 20058

BIENVENUE aux nouveaux nés et félicitations aux parents

DECES

LAUNOY Olive veuve SCHWALLER	29 janvier 2008
SCHMIDT Franck Bernard	11 avril 2008
LEFEBVRE Daniel	11 mai 2008
BOUZIGUET André Philippe	8 juin 2008
VEILLON Bruno	29 juillet 2008
TARAMINY Alfred Louis	31 juillet 2008
PARDON Aurélien	24 novembre 2008

TRANSCRIPTION DE DECES

SCHMIDT Bernard André	11 janvier 2008
CHANTEREAUX Noël Louis	15 janvier 2008
LOISEAU Roger André	23 février 2008
GEORGES Augusta veuve DEMASSARY	29 février 2008
JOURDAIN André Gaston	19 mars 2008
BOUCHENOT Jean Georges Victor	24 avril 2008
BOVRISSE Nicolas	2 mai 2008
DELAMOTTE Cécile Georgette épouse PECHEUX	16 mai 2008
PICART Gilles André René	27 mai 2008
KERRIOU Louis Jean-Marie	29 mai 2008
HENRY Guillaume Jean Yves	14 juin 2008
BAUME Albert Paul	27 juin 2008
BEGARD Paul Cyrille Maximilien	28 juin 2008
BAYART Jean Joseph	10 septembre 2008
KERRIOU Alain Denis	17 octobre 2008
DELATTRE Jacqueline Monique	29 novembre 2008
BIZOT Jacky Paul	8 décembre 2008
LE NOURS Viviane Eugénie épouse PELTIER	22 décembre 2008

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles